

Le devenir des diplômés de Licence Générale

→ Ayant quitté l'UCBL l'année suivante

→ 12 mois après l'obtention du diplôme



PROMOTION
2022-2023

+

+

+

+

+

Sommaire

Sommaire	2
Présentation de l'enquête	3
I - Objectifs	4
II- Population enquêtée	4
III - Méthodologie.....	6
IV – Taux de réponse.....	6
Caractéristiques des diplômés enquêtés	7
I - Genre et âge.....	8
II - Baccalauréat et diplôme antérieur à la licence	10
Situation des diplômés ayant quitté l'UCBL	13
I - Résultats généraux.....	14
1. Situation principale en 2023-2024, l'année universitaire qui suit immédiatement l'obtention du diplôme.....	14
2. Situation au 1 ^{er} septembre 2024, un an après l'obtention du diplôme	17
II - Diplômés ayant poursuivi ou repris des études après la Licence	18
1. L'année suivant la licence (2023-2024)	19
2. Un an après la licence (2024-2025)	21
III - Diplômés en emploi	23
1. Diplômés en emploi après l'obtention de leur licence (sans aucune poursuite d'études) ...	25
2. Caractéristiques de l'emploi.....	26
IV – Diplômés sans emploi et en recherche d'emploi ou en inactivité.....	39
1. En recherche d'emploi.....	39
2. En inactivité	40
V - Satisfaction de la formation.....	41

1^{ère} PARTIE

Présentation de l'enquête

I - Objectifs

L'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) réalise chaque année des enquêtes auprès de ses anciens diplômés afin de les interroger sur leurs parcours post diplôme.

Ces enquêtes ont pour vocation de permettre aux étudiants actuels et aux futurs étudiants de l'université d'avoir une meilleure visibilité sur les débouchés des licences générales proposées par l'UCBL en termes de poursuite d'études et d'entrée dans la vie active.

Les résultats de ces études permettent également la construction et le suivi d'indicateurs destinés au pilotage de l'établissement.

II- Population enquêtée

L'enquête concerne les étudiants :

- En inscription principale,
- Ayant obtenu une licence générale en 2022-2023,
- Non réinscrits à l'Université Claude Bernard Lyon 1 l'année suivante (en 2023-2024),
- Ne sont pas pris en compte les étudiants de la Licence Informatique Parcours Ho Chi Minh Ville car la formation se déroule au Vietnam.

En 2022-2023 :

- **2 353** étudiants ont été recensés en 3^{ème} année de licence générale, en inscription principale, dont **1 767** ont obtenu leur diplôme, soit un taux de réussite de **75,1%**.

Parmi les **1 767** diplômés :

- **1 053** se sont réinscrits à l'Université Claude Bernard Lyon 1 en 2023-2024, soit un taux de poursuite d'études de **59,6%** au sein de l'établissement,
- **714** ont quitté l'établissement, soit un taux de sortie de **40,4%**.

**Cette étude porte exclusivement sur la population des
714
diplômés sortants.**

Population sortante = Non réinscrit à l'UCBL l'année suivant l'obtention de la licence.

Le schéma suivant détaille le périmètre de l'enquête :

Licence Générale (Promotion 2022-2023)

2 353 inscriptions en 3^{ème} année de licence à l'UCBL en 2022-2023 :
Economie - Gestion : 53
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) : 499
Sciences, Technologies, Santé (STS) : 1 801



1 767 diplômes obtenus en 2021-2022 :
Economie - Gestion : 40
STAPS : 366
STS : 1 361



1053 réinscriptions à l'UCBL en 2022-2023 :

- 0 étudiant provenant d'Economie – Gestion
- 167 étudiants provenant de STAPS
- 886 étudiants provenant de STS

714 diplômés ont quitté l'UCBL en 2022-2023 :

- 40 étudiants provenant d'Economie - Gestion
- 199 étudiants provenant de STAPS
- 475 étudiants provenant de STS

III - Méthodologie

Les diplômés ayant quitté l'UCBL ont été interrogés sur leur situation 12 mois après l'obtention de leur diplôme de licence générale.

L'enquête s'est déroulée sur 4 mois, de septembre à décembre 2024 :

- Septembre 2024 : Lancement de l'enquête par mail,
- Novembre à décembre 2024 : Relances téléphoniques et relances par mail.

IV – Taux de réponse

Au total, **70,4%** des étudiants concernés par l'enquête ont répondu au questionnaire, soit **503 sur 714 diplômés**. Seules les réponses complètes ont été prises en compte : les questionnaires considérés comme incomplets (sans l'intégralité des réponses obligatoires) ont été écartés des analyses.

Taux de réponse par domaine (en % et effectifs) :

Economie - gestion	STAPS	STS
67,5% 27 répondants	67,8% 135 répondants	71,8% 341 répondants

2^e PARTIE

Caractéristiques des diplômés enquêtés



Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport à la totalité des répondants, soit 503 diplômés.

503 répondants
(diplômés qui ont quitté l'UCBL en 2023-24)

I - Genre et âge

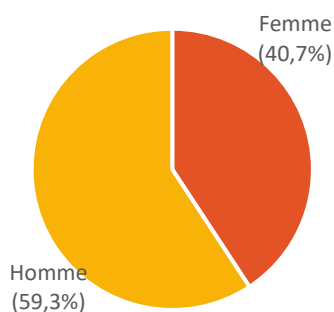
Parmi les 503 diplômés enquêtés :

- 46,1% sont des femmes,
- 53,9% sont des hommes.

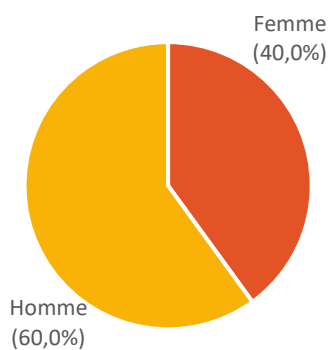
Cette proportion est proche de celle observée parmi l'ensemble des diplômés où l'on compte 44,1% de femmes.

Parmi les répondants, la répartition varie avec le domaine d'étude : on retrouve presque autant d'hommes que de femmes dans les formations de STS mais la part d'hommes est plus importante dans les formations d'Economie-Gestion (59,3% d'hommes contre 40,7% de femmes) et de STAPS (60% d'hommes contre 40% de femmes).

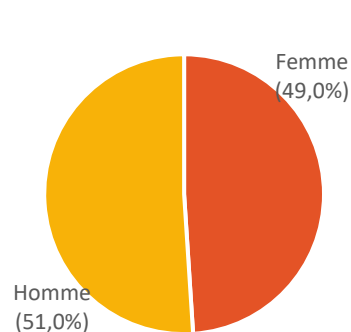
Economie-Gestion



STAPS



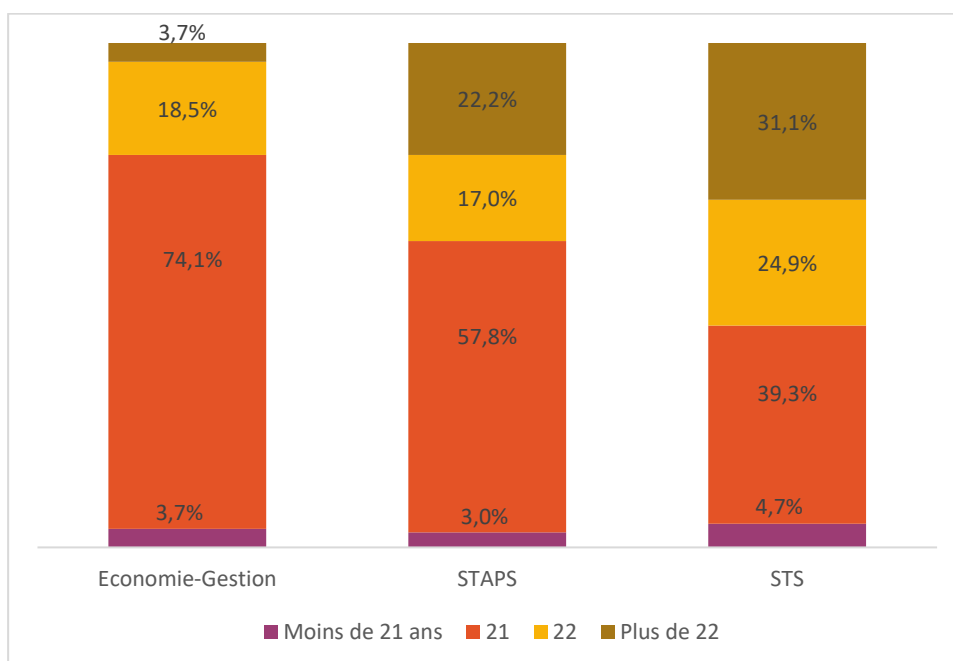
STS



Les enquêtés sont 4,2% à avoir obtenu leur licence à moins de 21 ans, 68,6% à 21 ou 22 ans et 27,2% à plus de 22 ans.

La répartition par âge¹ est détaillée dans le graphique ci-dessous :

Répartition de l'âge d'obtention de la licence par domaine (en %)



Les diplômés en Economie Gestion sont en moyenne plus jeunes que les étudiants en STS et STAPS lorsqu'ils obtiennent leur licence : 21,3 ans contre 22,1 ans pour les diplômés de STS et 22,2 pour ceux de STAPS.

Comparaison avec les diplômés enquêtés de 2020-2021 :

La part de femmes parmi les diplômés enquêtés a légèrement diminué : 46,1% cette année contre 48,0% l'année passée, en particulier pour les diplômés en Economie-Gestion où les femmes représentaient 91,7% des répondants contre 40,7% cette année. A noter qu'il y a 33 diplômés provenant d'Economie-Gestion.

La part d'étudiants parmi les diplômés de STS ayant obtenu leur diplôme après 22 ans a augmenté : 31,1% cette année contre 25,2% l'année dernière, tandis que la part d'étudiants de STS ayant obtenu leur diplôme avant 21 ans a baissé : 4,7% cette année contre 8,1% l'année dernière. Malgré ces disparités, la moyenne s'équilibre et s'aligne sur celle de l'année dernière à savoir 22,1 ans.

Pour les diplômés d'Economie-Gestion, la part de répondants ayant obtenu leur diplôme à 21 ans a diminué : 74,1% cette année contre 91,7% l'année dernière.

¹ Age à l'obtention de la licence = âge à l'inscription en L3 + 1
(=Année d'obtention du diplôme – année de naissance)

II - Baccalauréat et diplôme antérieur à la licence

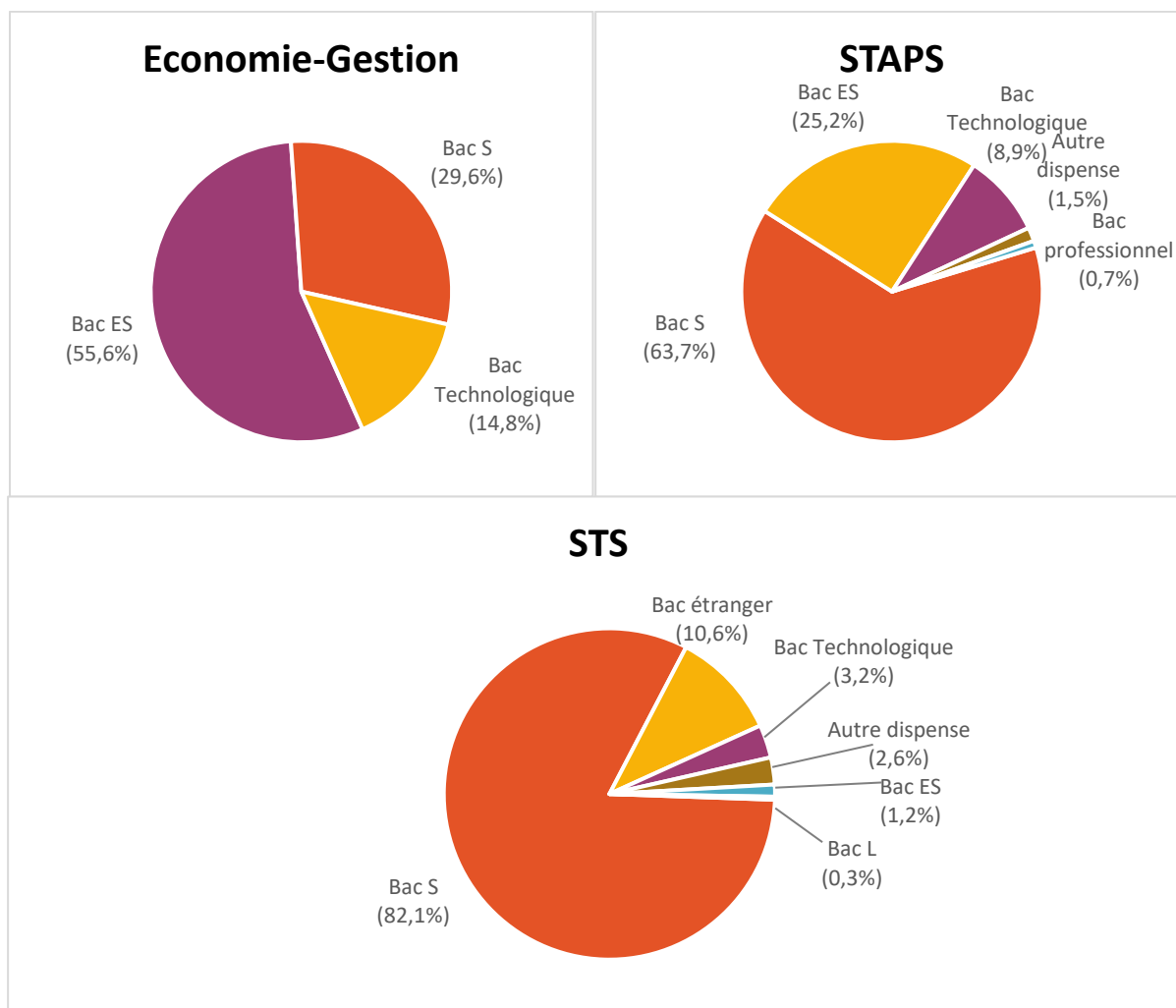
La majorité des diplômés qui ont répondu à l'enquête ont obtenu un baccalauréat scientifique (74,4%).

Les autres types de bacs se répartissent de la façon suivante :

- 10,5% ont un baccalauréat économique et social,
- 8,9% ont un baccalauréat étranger ou international,
- 5,4% ont un baccalauréat technologique,
- 0,2% ont un baccalauréat littéraire,
- 0,2% ont un baccalauréat professionnel,
- 2,2% ont un autre baccalauréat ou équivalence

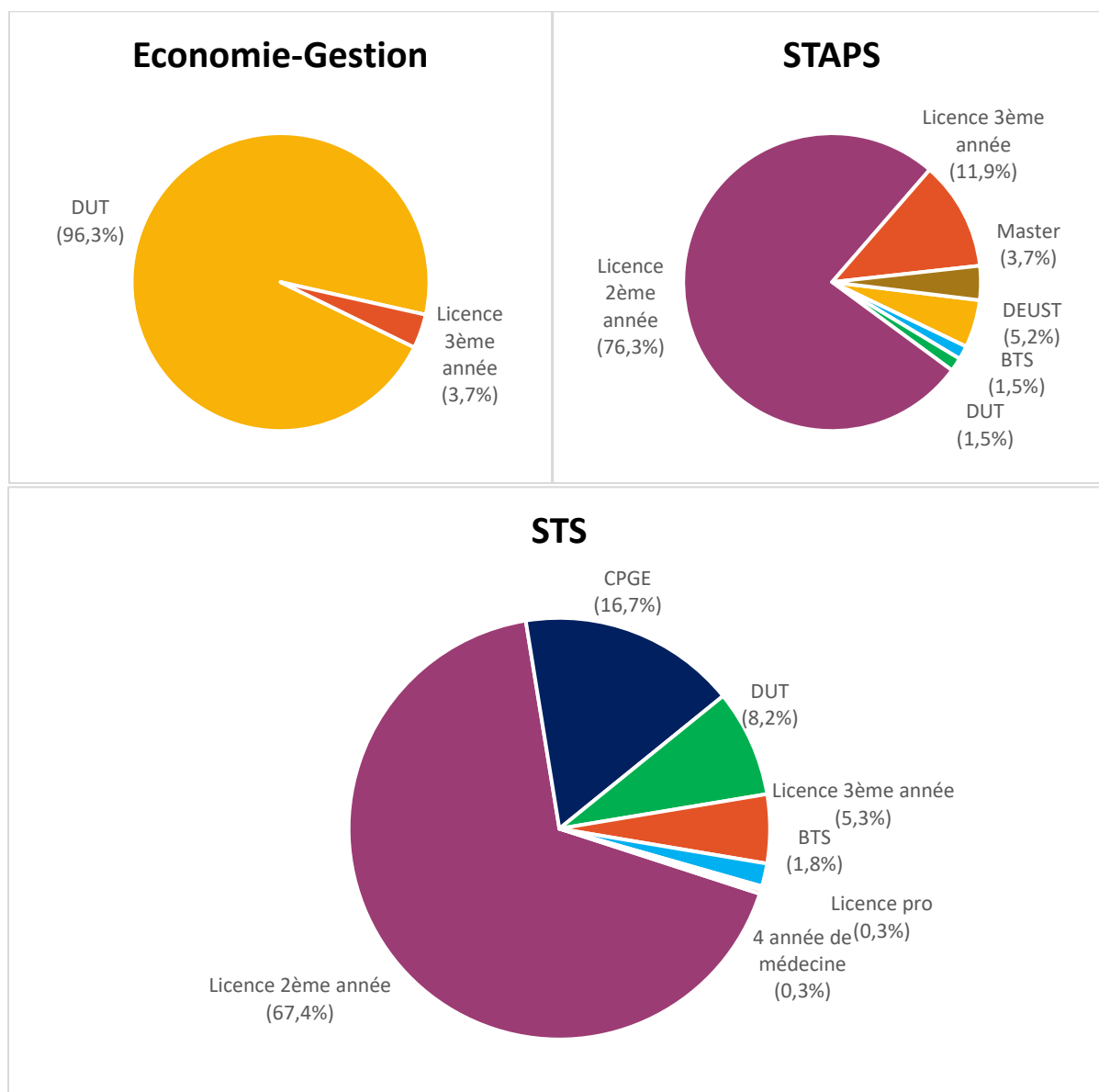


La répartition varie cependant selon le domaine de formation.



Les diplômés ayant obtenu un baccalauréat scientifique sont très largement représentés dans les formations STS (82,1%) et sont également majoritaires dans les formations de STAPS (63,7%). Les diplômés en Economie – Gestion ont majoritairement obtenu un baccalauréat économique et social (55,6%).

La majorité des diplômés interrogés (soit 66,2%) étaient en 2^{ème} année de licence (L2) avant d'entrer en 3^{ème} année de licence à l'UCBL (L3). 7,0% étaient en 3^{ème} année de licence², 11,3% en CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) et 14,1% en BTS, DUT ou DEUST.



La deuxième année de licence est le niveau le plus souvent atteint en STS (67,4%) et en STAPS (76,3%). A l'inverse, les diplômés en Economie – Gestion ont quasiment tous obtenu un DUT (96,3%). Ces derniers proviennent très majoritairement du DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) proposé par l'IUT Lyon 1.

² Ces chiffres sont à étudier avec précaution : il est possible qu'une partie des étudiants aient mal interprété cette question et aient répondu pour l'année de leur inscription en cours.

Comparaison avec les diplômés de 2021-2022 :

La part d'étudiants ayant obtenu un baccalauréat scientifique a légèrement baissé cette année, passant de 77,1% en 2022 à 74,4% en 2023. La part d'étudiants ayant obtenu un baccalauréat technologique était stable depuis 2019, aux alentours de 8,5% mais est en légère baisse depuis 2022, atteignant 5,4% en 2023

La part d'enquêtés provenant d'une 2^e année de licence avant leur entrée en L3 a augmenté, elle est de 66,2% cette année contre 59,7% l'année passée.

Il est important d'avoir une « photographie » des enquêtés à un moment donné : leur genre, leur âge, leurs diplômes antérieurs à l'entrée en licence générale. Ces caractéristiques permettent de mieux comprendre et appréhender les résultats et tendances sur leur situation post-diplôme.

3^e PARTIE

Situation des diplômés ayant quitté l'UCBL



Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport à la totalité des répondants, soit 503 diplômés.

503 répondants
(diplômés qui ont quitté l'UCBL en 2023-24)

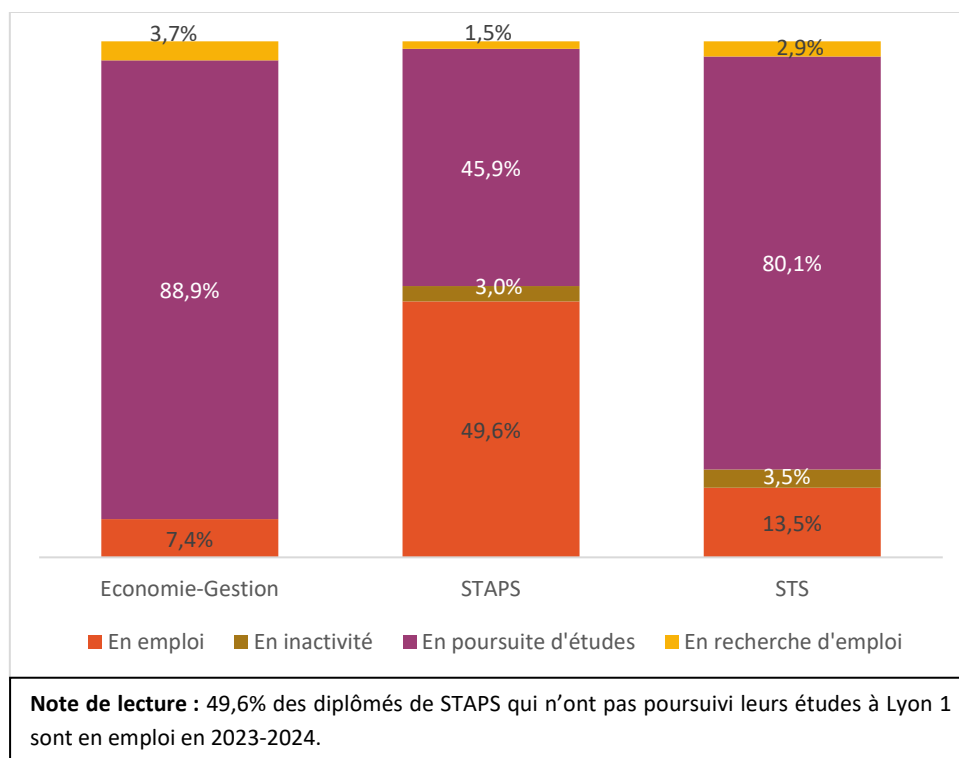
I - Résultats généraux

1. Situation principale en 2023-2024, l'année universitaire qui suit immédiatement l'obtention du diplôme

Après l'obtention de leur diplôme de licence en 2023³, voici la situation principale des enquêtés en 2023-24 :

- 71,4% des étudiants ayant quitté l'UCBL poursuivaient leurs études dans un autre établissement (soit 359 diplômés),
- 22,9% étaient en emploi (soit 115 diplômés),
- 3,2% étaient en inactivité c'est-à-dire ni en emploi, ni en recherche d'emploi (soit 16 diplômés).
- 2,6% étaient en recherche d'emploi (soit 13 diplômés)

Situation principale des répondants en 2023-24 (%) selon le domaine de formation



³ Situation principale prise en compte (question à choix multiple)

La majorité des diplômés ayant quitté l'Université Lyon 1 à quand même poursuivi des études en 2023–2024. C'est le cas de 88,9% des diplômés en Economie – Gestion et 80,1% des diplômés de STS. Ce n'est pourtant pas le cas des diplômés de STAPS, ils sont moins nombreux à poursuivre des études (45,9%) qu'à occuper un emploi en 2023-2024 (49,6%).

Les principales raisons de la poursuite d'études hors Lyon 1 sont les suivantes :

- Les formations proposées par Lyon 1 ne correspondaient pas aux attentes des diplômés (46,6%),
- Les diplômés ont intégré une école d'ingénieur ou de commerce (19,3%).
- Les étudiants ont été diplômés d'une formation en double cursus et poursuivent leurs études dans l'établissement partenaire (11,4%).
- La candidature des diplômés n'a pas été retenue à Lyon 1 (10,9%).

Raisons expliquant le choix de suivre ses études en dehors de l'UCBL l'année suivant l'obtention de la licence, par domaine de formation

Raisons principales expliquant le choix de quitter Lyon 1	Economie - Gestion		STAPS		STS		Total	
Les formations proposées par Lyon 1 ne correspondaient pas à vos attentes	12	50,0%	38	61,3%	115	42,1%	165	46,0%
Pour intégrer une école d'ingénieur ou de commerce	11	45,8%	7	11,3%	49	17,9%	67	18,7%
Vous avez effectué votre licence en double cursus (Lyon 2, ENS, EC Lyon ...)	1	4,2%		0,0%	40	14,7%	41	11,4%
Votre dossier de candidature n'a pas été retenu à Lyon 1		0,0%	5	8,1%	32	11,7%	37	10,3%
Pour des raisons géographiques		0,0%	6	9,7%	17	6,2%	23	6,4%
Pour vous réorienter		0,0%	3	4,8%	1	0,4%	4	1,1%
Pour suivre une formation à l'étranger		0,0%	1	1,6%	3	1,1%	4	1,1%
Autre ou non renseigné		0,0%	2	3,2%	16	5,9%	18	5,0%
Total	24	100,0%	62	100,0%	273	100,0%	359	100,0%

Note de lecture : 50,0% des diplômés d'Economie-Gestion ont quitté l'UCBL car les formations proposées à Lyon 1 ne correspondaient pas à leurs attentes. 6,4 % de ceux qui ont poursuivi leurs études en dehors de l'UCBL ont quitté l'Université pour des raisons géographiques.

Parmi ceux n'ayant pas poursuivi d'études l'année suivant l'obtention de la licence, soit 144 diplômés en emploi, en recherche d'emploi ou en inactivité, voici les raisons de l'arrêt de leurs études :

Raisons expliquant l'arrêt des études l'année suivant l'obtention de la Licence

Raisons principales expliquant l'arrêt des études après l'obtention de la licence	Economie-Gestion		STAPS		STS		Total	%
Vous souhaitiez entrer dans la vie active		0,0%	31	42,5%	17	25,0%	48	33,3%
Vous n'avez pas été retenu(e) dans la formation souhaitée		0,0%	7	9,6%	8	11,8%	15	10,4%
Vous souhaitiez arrêter vos études	1	33,3%	16	21,9%	16	23,5%	33	22,9%
Vous aviez une opportunité de travail		0,0%	13	17,8%	8	11,8%	21	14,6%
Vous souhaitiez prendre une année sabbatique ou faire une césure	1	33,3%	2	2,7%	10	14,7%	13	9,0%
Vous souhaitiez préparer un concours		0,0%		0,0%	1	1,5%	1	0,7%
Raisons personnelles		0,0%	2	2,7%		0,0%	2	1,4%
Autre ou non précisé	1	33,3%	2	2,7%	8	11,8%	11	7,6%
Total	3	100,0%	73	100,0%	68	100,0%	144	100,0%

Parmi les diplômés ayant arrêté leurs études, un tiers souhaitaient entrer dans la vie active et 10,4% n'avaient pas été retenus dans la formation souhaitée.

Comparaison avec les diplômés de 2021-2022 :

En 2021, 72,1% des étudiants ayant quitté l'UCBL avaient poursuivi leurs études l'année suivant l'obtention de leur diplôme, c'était le cas de 73,0% d'entre eux en 2022 et ils sont 71,4% cette année. La part de diplômés qui poursuivent leurs études est relativement stable depuis 3 ans.

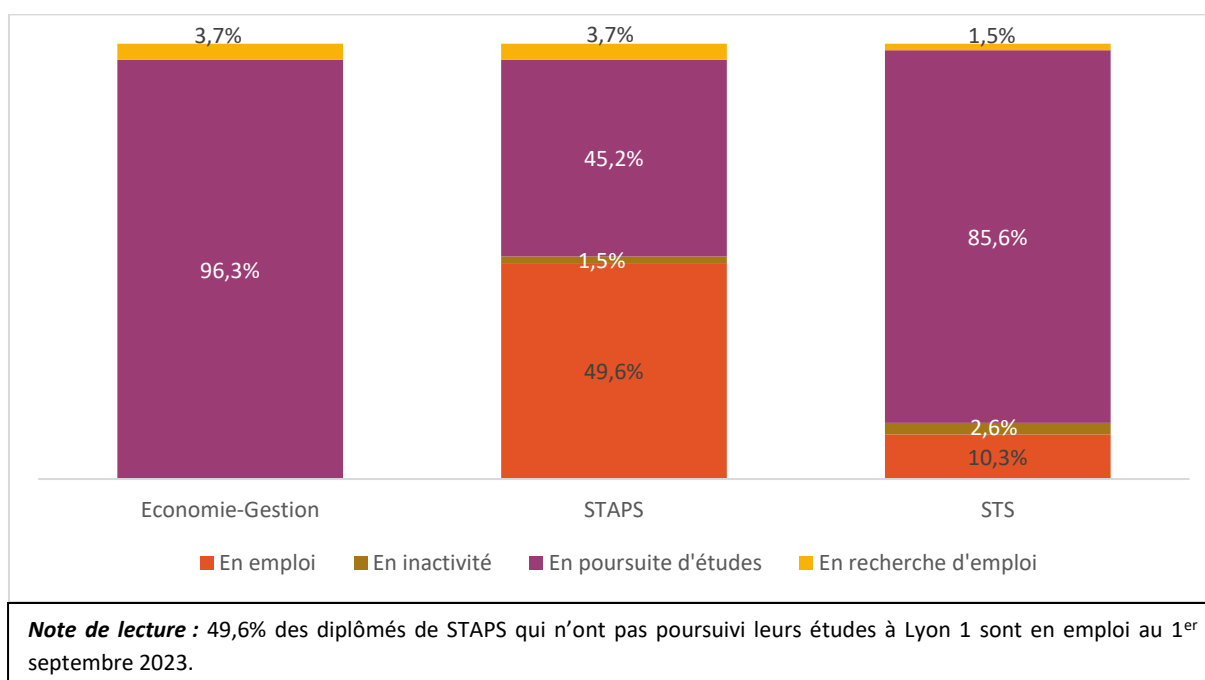
La part d'étudiants en emploi a très peu augmenté par rapport à l'enquête précédente, passant de 22,4% l'an passé à 22,9% cette année. Les diplômés de 2022 étaient 1,7% à être en recherche d'emploi et 2,9% en inactivité contre respectivement 2,6% et 3,2% cette année.

2. Situation au 1^{er} septembre 2024, un an après l'obtention du diplôme

Au 1^{er} septembre 2024, soit 12 mois après l'obtention de leur diplôme de licence :

- 75,3% des diplômés ayant quitté l'UCBL sont en poursuite ou reprise d'études (soit 379 diplômés),
- 20,3% sont en emploi (soit 102 diplômés),
- 2,2% sont en recherche d'emploi (soit 11 diplômés),
- 2,2% sont en inactivité (soit 11 diplômés).

Situation des répondants au 1^{er} septembre 2024 par domaine de formation (en %)



Les diplômés de STAPS sont plus souvent en emploi un an après l'obtention du diplôme que les étudiants de STS et Economie-Gestion.

Comparaison avec les diplômés de 2021-2022 :

En 2021, 75,7% des diplômés ayant quitté l'UCBL étaient en poursuite d'études un an après l'obtention du diplôme, c'était le cas de 76,7% des diplômés de 2022 et de 75,3% des diplômés de 2023. La proportion d'étudiants qui poursuivent leurs études a légèrement baissé depuis la dernière enquête. A l'inverse, la part de diplômés en emploi a augmenté depuis l'enquête précédente : elle était de 19,7% en 2021, 17,9% en 2022 et 20,3% cette année.

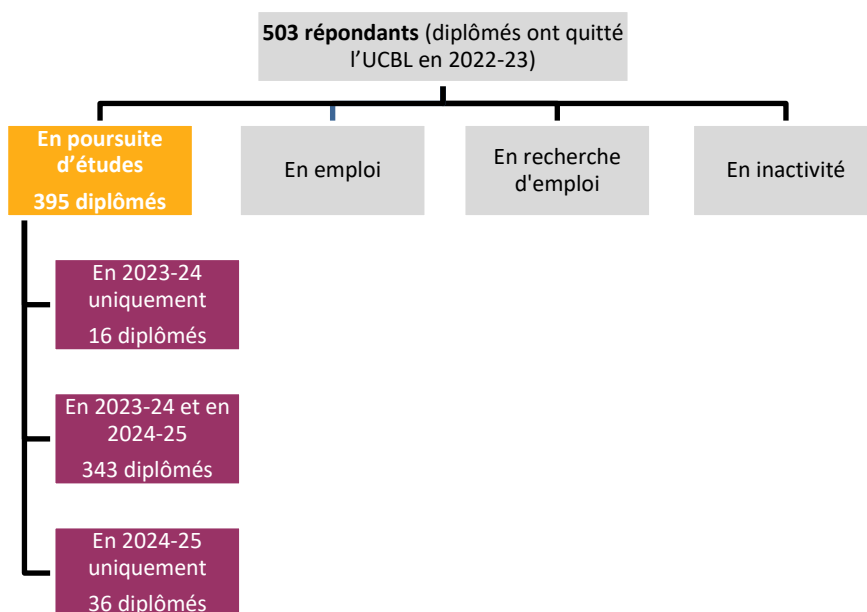
Il est intéressant de noter une tendance qui perdure depuis plusieurs années : parmi les diplômés non réinscrits à l'UCBL l'année suivant l'obtention du diplôme, la part de diplômés en poursuite d'études est plus importante un an après l'obtention du diplôme que l'année qui suit immédiatement la diplomation. Cela signifie qu'une part des diplômés qui avait arrêté leurs études les ont repris l'année suivante.

Promotion	Part d'étudiants en études l'année suivant la diplomation	Part de diplômés en études un an après la diplomation
Promotion 2019/2020	69,8%	73,8%
Promotion 2020/2021	72,1%	75,7%
Promotion 2021/2022	73,0%	76,7%
Promotion 2022/2023	71,4%	75,3%

II - Diplômés ayant poursuivi ou repris des études après la Licence

→ Périmètre des répondants

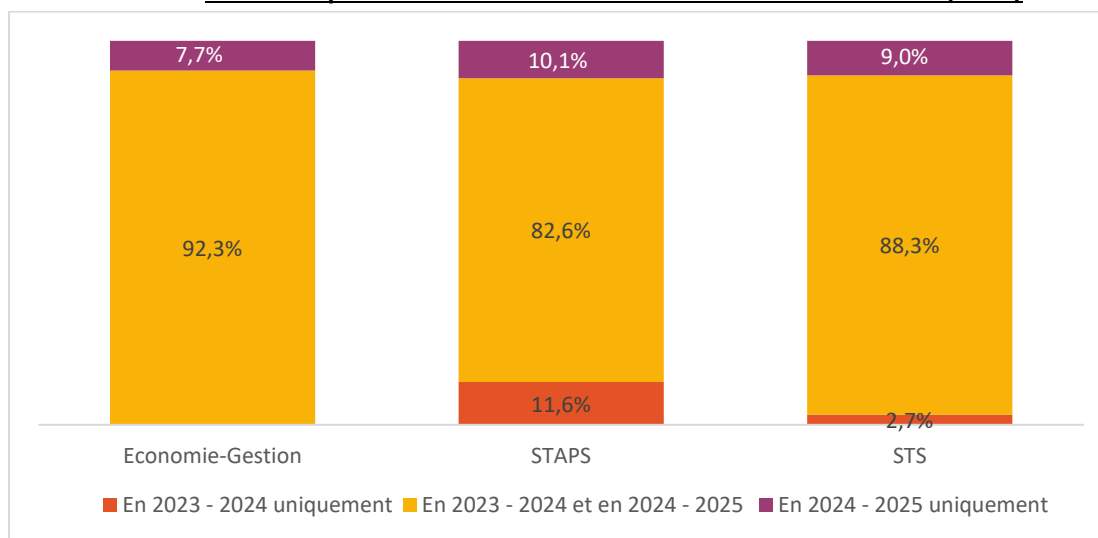
Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants ayant poursuivi leurs études quelle que soit l'année, soit 395 diplômés.



Après la licence, 395 répondants ont poursuivi ou repris leurs études :

- 4,1% en 2023-2024 uniquement,
- 86,8% en 2023-2024 et 2024-2025,
- 9,1% en 2024-2025 uniquement

Année de poursuite d'études selon le domaine de formation (en %)



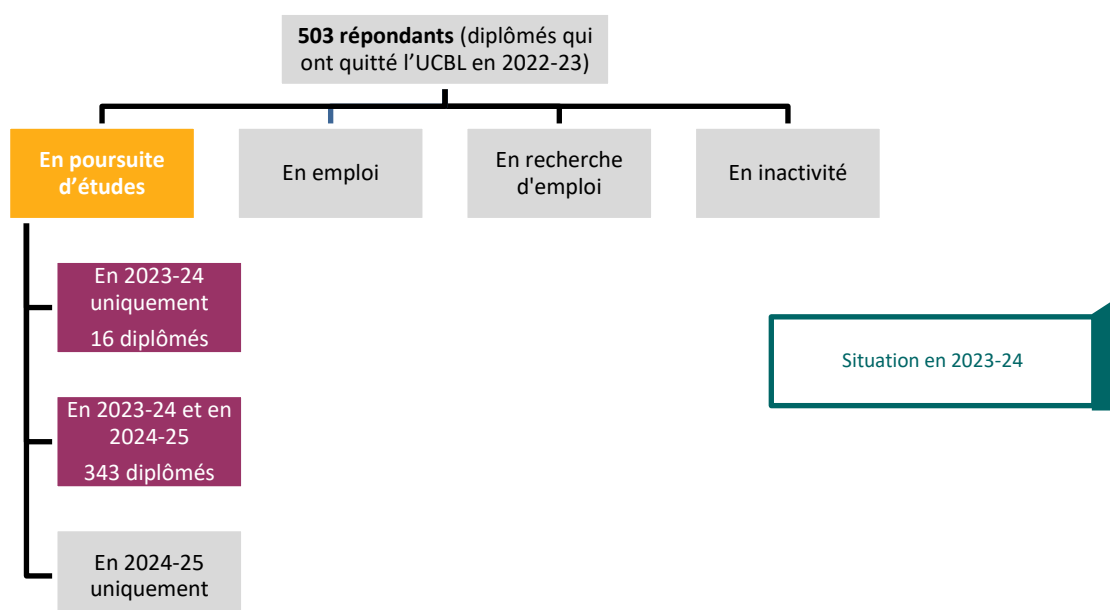
Note de lecture : 88,3% des diplômés de STS qui n'ont pas poursuivi leurs études à Lyon 1 ont poursuivi leurs études dans un autre établissement en 2022-23 et en 2023-24.

1. L'année suivant la licence (2023-2024)



Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants ayant poursuivi leurs études en 2023-2024, soit 359 diplômés.



Poursuite d'études en 2023-2024 par domaine de formation

La majorité des diplômés poursuivent leurs études en première année de master, quel que soit le domaine d'études.

Les diplômés de STAPS en 2022/23 suivent moins fréquemment un Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) que les diplômés de l'enquête précédente : 3,2% cette année contre 15,5% en 2021/22. Les Masters of Science, les BTS et les Mastères restent des formations plébiscitées par les diplômés de STAPS.

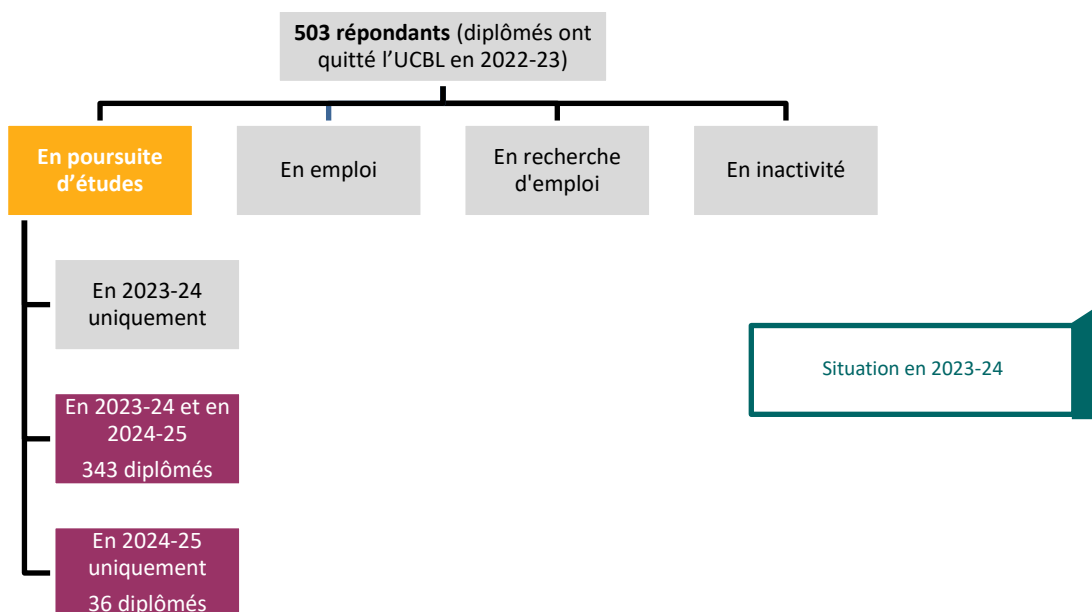
Poursuite d'études en 2023-2024	Economie-Gestion		STAPS		STS		Ensemble	
Master 1	15	62,5%	23	37,1%	171	62,6%	209	58,2%
Diplôme d'ingénieur					50	18,3%	50	13,9%
Mastère spécialisé			7	11,3%	18	6,6%	25	7,0%
Master of Science	1	4,2%	6	9,7%	9	3,3%	16	4,5%
BPJEPS			2	3,2%	1	0,4%	3	0,8%
Diplôme d'Etat			2	3,2%			2	0,6%
BTS			6	9,7%			6	1,7%
MBA	1	4,2%	1	1,6%	2	0,7%	4	1,1%
ATE (Accompagnateur Tourisme Equestre)			1	1,6%			1	0,3%
Brevet de Moniteur de Football			1	1,6%			1	0,3%
Diplôme de Kinésithérapie			3	4,8%			3	0,8%
Diplôme Universitaire			2	3,2%			2	0,6%
Année de césure					2	0,7%	2	0,6%
Formation d'Ostéopathie			1	1,6%	3	1,1%	4	1,1%
Diplôme Vétérinaire					4	1,5%	4	1,1%
Formation Auxiliaire Vétérinaire					2	0,7%	2	0,6%
Formation Openclassroom			1	1,6%			1	0,3%
Licence 1 ^{ère} année			1	1,6%	1	0,4%	2	0,6%
Bachelor			1	1,6%	1	0,4%	2	0,6%
BUT 3 ^{ème} année					1	0,4%	1	0,3%
Certification					1	0,4%	1	0,3%
Diplôme Aéronautique					1	0,4%	1	0,3%
Formation en Bûcheronnage					1	0,4%	1	0,3%
Licence 3 ^{ème} année			1	1,6%	1	0,4%	2	0,6%
Titre RNCP 6					1	0,4%	1	0,3%
Licence professionnelle					2	0,7%	2	0,6%
Magistère	1	4,2%			1	0,4%	2	0,6%
Programme Grande École	6	25,0%					6	1,7%
Autre ou Non précisé			3	4,8%			3	0,8%
Total	24	100,0%	62	100,0%	273	100,0%	359	100,00%
Note de lecture : 58,2% des diplômés ayant poursuivi leurs études en dehors de l'UCBL en 2023-24, les ont poursuivies en première année de master.								

2. Un an après la licence (2024-2025)



Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants ayant poursuivi leurs études en 2024-2025, soit 379 diplômés.



Au 1^{er} septembre 2024, soit un an après l'obtention de leur diplôme, 379 diplômés sont en poursuite ou reprise d'études :

- 90,5% d'entre eux ont poursuivi leurs études en 2023-2024 et en 2024-2025,
- 9,5% ont repris leurs études en 2024-2025 (soit 36 étudiants dont 27 en STS, 7 en STAPS et 2 en Economie-Gestion).

Poursuite d'études en 2024/25	Economie-Gestion		STAPS		STS		Ensemble	
Master 2	12	46,2%	19	31,1%	160	54,8%	191	50,4%
Diplôme d'ingénieur					47	16,1%	47	12,4%
Master 1	2	7,7%	4	6,6%	31	10,6%	37	9,8%
Mastère spécialisé			7	11,5%	18	6,2%	25	6,6%
Master of Science	2	7,7%	6	9,8%	8	2,7%	16	4,2%
Diplôme d'Etat			3	4,9%	2	0,7%	5	1,3%
Césure	5	19,2%			4	1,4%	9	2,4%
BTS			5	8,2%	1	0,3%	6	1,6%
MBA	1	3,8%	3	4,9%	1	0,3%	5	1,3%
Diplôme Vétérinaire					5	1,7%	5	1,3%
CAP			2	3,3%	2	0,7%	4	1,1%
Diplôme d'Ostéopathie					3	1,0%	3	0,8%
Diplôme de kinésithérapeute			4	6,6%			4	1,1%
Programme Grande Ecole (Grade de Master)	2	7,7%			1	0,3%	3	0,8%
Licence 3			1	1,6%			1	0,3%
Magistère	1	3,8%			1	0,3%	2	0,5%
ATE (Accompagnateur de Touriste Équestre)			1	1,6%			1	0,3%
BPJEPS			1	1,6%			1	0,3%
Diplôme Aéronautique					1	0,3%	1	0,3%
Diplôme Universitaire			1	1,6%			1	0,3%
Formation de pilote					1	0,3%	1	0,3%
Formation d'Auxiliaire Vétérinaire					1	0,3%	1	0,3%
Formation de sous-officier					1	0,3%	1	0,3%
Grade de Master					1	0,3%	1	0,3%
Licence 1					1	0,3%	1	0,3%
Licence professionnelle			1	1,6%			1	0,3%
Maîtrise de recherche					1	0,3%	1	0,3%
Préparation concours					1	0,3%	1	0,3%
Titre professionnel			1	1,6%			1	0,3%
Bachelor			1	1,6%			1	0,3%
Stage	1	3,8%					1	0,3%
Autre			1	1,6%			1	0,3%
Total général	26	100,0%	61	100,0%	292	100,0%	379	100,0%
Note de lecture : 50,4% des diplômés ayant poursuivi leurs études en dehors de l'UCBL en 2024-25, les ont poursuivies en deuxième année de master.								

Plus de la moitié des diplômés poursuivant leur études un an après le diplôme, sont inscrits en master 2 et 12,4% dans un diplôme d'ingénieur.

Parmi les 379 diplômés en poursuite ou reprise d'études au 1^{er} septembre 2024 :

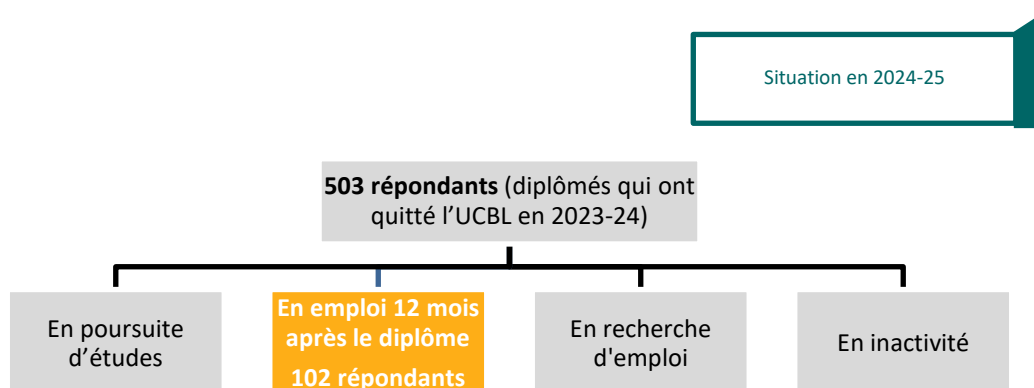
- 48,3% ont intégré un établissement situé en région Auvergne-Rhône-Alpes
- 14,2% en Ile-de-France,
- 32,2% dans le reste de la France,
- 5,0% à l'étranger (Suisse, Canada, Allemagne, Belgique, Roumanie, Australie, Autriche, Croatie, Danemark, Italie, Portugal, Suède, Taïwan)
- 0,3% n'ont pas renseigné leur département.

La majeure partie des diplômés continuent leur parcours au sein d'un master 1 puis d'un master 2, ou bien dans une école d'ingénieur ou de commerce, en région Auvergne-Rhône-Alpes. Les diplômés de STAPS sont quant à eux nombreux également à poursuivre en Mastère, mais aussi Master of Science ou en Diplôme d'État.

III - Diplômés en emploi

→ Périmètre des répondants

Les chiffres suivants sont calculés par rapport aux répondants déclarant être en emploi au 1^{er} septembre 2024, soit 102 diplômés.

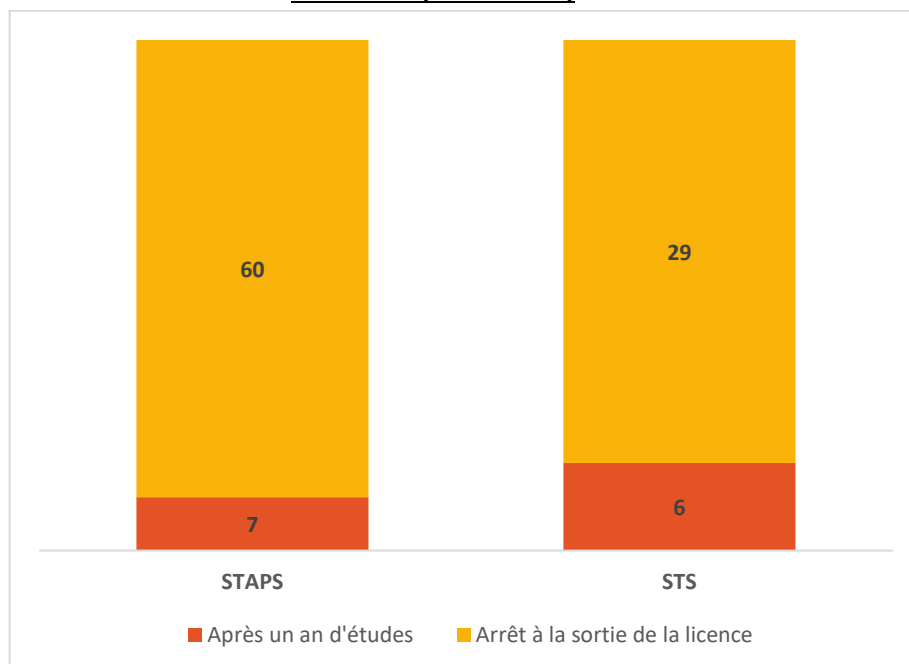


Au 1^{er} septembre 2024, soit un an après l'obtention de leur diplôme de licence, 20,3% des diplômés sont en emploi (102 diplômés) :

- 87,3% d'entre eux, soit 89 diplômés, ont arrêté leurs études directement après la licence,
- 12,7% d'entre eux, soit 13 diplômés, ont poursuivi leurs études une année supplémentaire pour suivre différentes formations : un BPJEPS ou MBA ou encore une première année de master, par exemple.

A noter : Aucun diplômé de la licence Économie-Gestion n'était en situation d'emploi un an après l'obtention du diplôme.

Etudiants en emploi au 1^{er} septembre 2024 selon la date d'arrêt des études, par domaine de formation (en effectifs)



Note de lecture : 60 diplômés de STAPS sont en emploi au 1^{er} septembre 2024 et n'avaient pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence. 6 diplômés de STS avaient poursuivi leurs études après l'obtention de leur licence en 2022-23 sans poursuivre l'année suivante, pour être en emploi au 1^{er} septembre 2024.

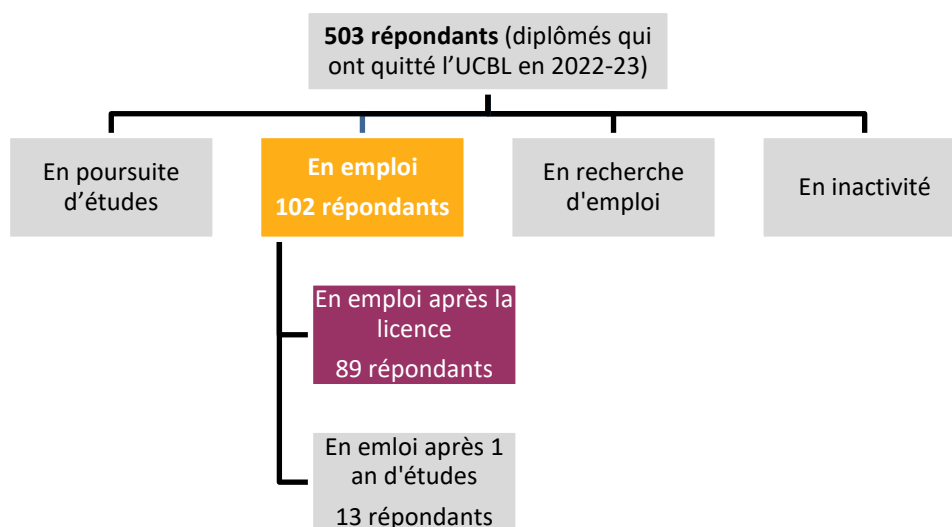
1. Diplômés en emploi après l'obtention de leur licence (sans aucune poursuite d'études)

Au 1^{er} septembre 2024, 102 diplômés sont en emploi, dont 89 ont arrêté leurs études directement après l'obtention de leur diplôme de licence.



Périmètre des répondants

Cette partie est dédiée aux diplômés en emploi 12 mois après la licence et n'ayant pas poursuivi d'études après le diplôme de licence, ce qui représente donc 89 personnes.



En raison des faibles effectifs il est nécessaire d'interpréter les résultats avec prudence.

2. Caractéristiques de l'emploi

a) Obtention de l'emploi

Les diplômés déclarant travailler au 1^{er} septembre 2024 ont eu recours à divers moyens pour trouver leur emploi :

Démarches pour trouver leur emploi, par domaine de formation (en effectifs et en %)

Mode d'accès d'emploi	STAPS		STS		Total	
Petites annonces ou site d'emploi sur internet	20	33,3%	7	24,1%	27	30,3%
Relations personnelles	10	16,7%	3	10,3%	13	14,6%
Candidatures spontanées	6	10,0%	4	13,8%	10	11,2%
Relations professionnelles, contacts pendant vos études	6	10,0%	4	13,8%	10	11,2%
Stage de fin d'études	3	5,0%	2	6,9%	5	5,6%
Création d'entreprise	2	3,3%	3	10,3%	5	5,6%
Agence d'intérim / de recrutement	3	5,0%	2	6,9%	5	5,6%
Réussite à un concours	2	3,3%	2	6,9%	4	4,5%
Réseaux sociaux	3	5,0%		0,0%	3	3,4%
Pôle emploi/France travail	1	1,7%	1	3,4%	2	2,2%
Non précisé	4	6,7%	1	3,4%	5	5,6%
Total	60	100,0%	29	100,0%	89	100,0%

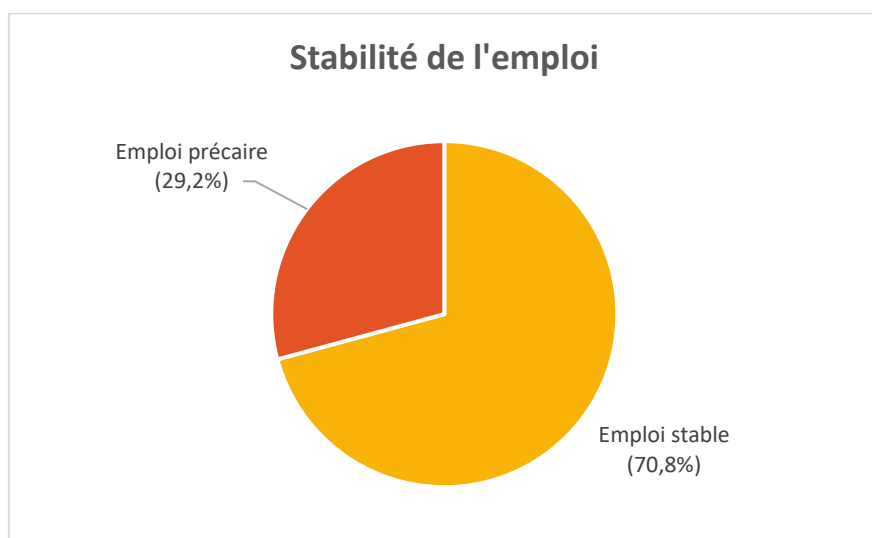
Les diplômés de STS ont principalement obtenu leur emploi grâce à des petites annonces ou sites d'emploi sur internet (24,1%), grâce à des candidatures spontanées (13,8%) ou leurs relations personnelles et professionnelles (24,1%).

Ceux de STAPS ont également trouvé leur emploi grâce à des petites annonces ou sites d'emploi sur internet (33,3%), grâce à leurs relations personnelles ou professionnelles (26,7%) ou grâce à une candidature spontanée dans 10% des cas.

b) Nature du contrat de travail

Parmi les 89 diplômés en emploi à la suite de leur licence :

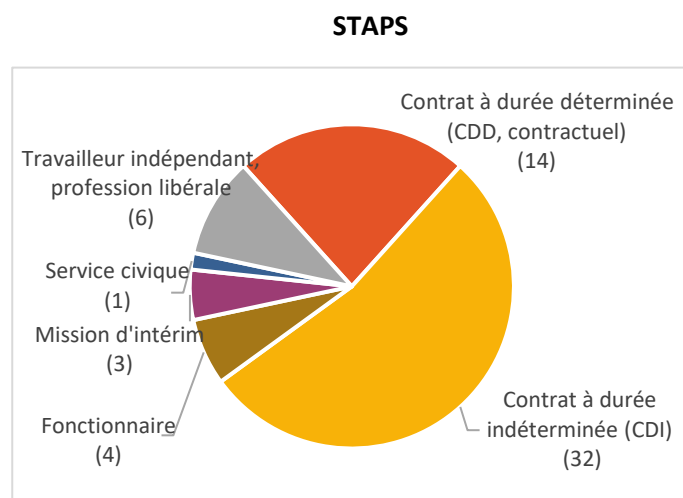
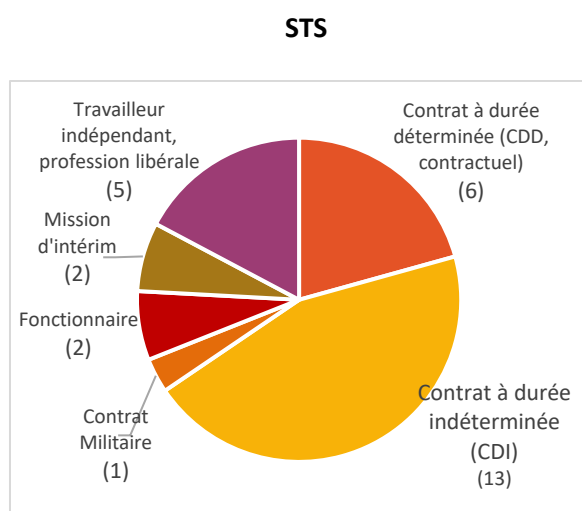
- 50,6% sont Contrat à Durée Indéterminée (CDI),
- 22,5% sont en Contrat à Durée déterminée (CDD),
- 12,4% exercent une profession libérale ou sont travailleurs indépendants,
- 6,7% sont fonctionnaires,
- 5,6% sont en mission d'intérim,
- 1,1% sont en service civique
- 1,1% en contrat militaire.



Emploi stable : CDI, fonctionnaires (y compris militaires), professions libérales ou travailleurs indépendants

Emploi précaire : CDD, intérim, service civique, volontariat

70,8% des diplômés en emploi sont considérés comme ayant un emploi stable.



A noter : Les chiffres indiqués sont en effectifs plutôt qu'en pourcentage puisque le nombre de diplômés concerné est petit.

Pour les diplômés de STS comme de de STAPS, la proportion de contrats en CDI est la plus importante : elle est de 53,3% pour les STAPS et de 44,8% pour les STS. Le CDD est également un type de contrat fréquemment retrouvé, c'est le cas de 23,3% des STAPS, de 20,7% des STS.

Comparaison avec les diplômés de 2021-2022 :

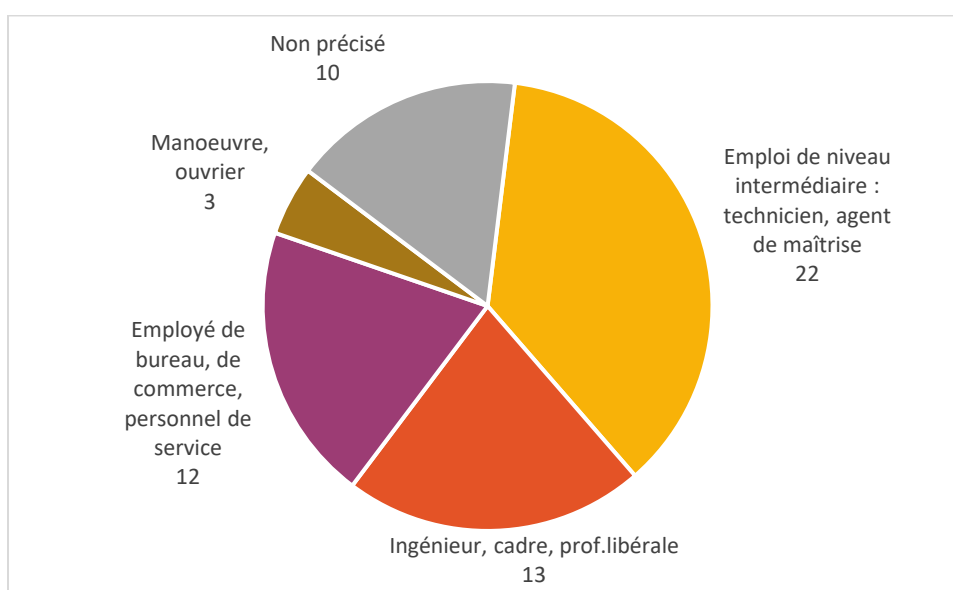
La part d'emplois stables a augmenté cette année : elle est de 70,8 %, taux supérieur à celui de l'année dernière, égal à 62,7%.

c) Catégorie socioprofessionnelle (CSP) et secteur d'activité

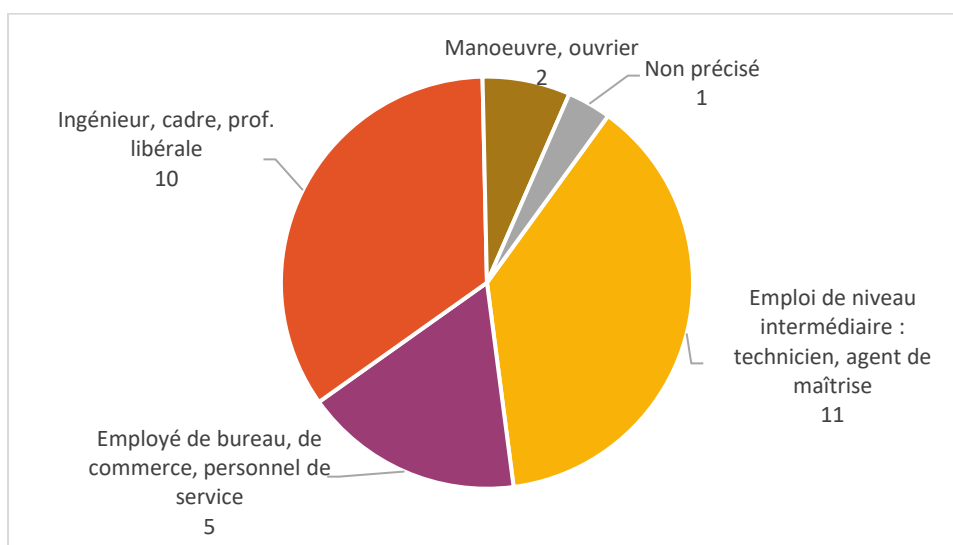
Les catégories socioprofessionnelles des diplômés en emploi sont les suivantes :

- 37,1% d'emplois de niveau intermédiaire : techniciens, agents de maîtrise (33),
- 24,7% d'ingénieurs, cadres, professions libérales (22),
- 20,2% d'employés de bureau, de commerce, personnels de service (18),
- 4,0% de manœuvres, ouvriers (5),
- 12,4% des répondants n'ont pas précisé leur catégorie socio-professionnelle (11).

Diplômés de STAPS



Diplômés de STS



La part des diplômés de STS et de STAPS employés à un niveau intermédiaire est proche, atteignant respectivement 37,9 % et 36,7 %.

Les diplômés de STS sont proportionnellement plus nombreux à être Ingénieurs, cadres ou professions libérales (34,5%) que les diplômés de STAPS (20,0%).

On retrouve une part légèrement plus importante d'employés de bureau, commerce, personnel de service pour les diplômes de STAPS (21,7%) que pour les diplômés de STS (17,2%).

d) Secteur d'activité

Les secteurs d'activité sont hétérogènes selon la filière d'études.

Les diplômés de licence STS travaillent principalement, à 13,8%, pour des entreprises exerçant dans le domaine des **industries manufacturières**, secteur dans lequel on retrouve notamment la production pharmaceutique. Ce secteur propose notamment des emplois de techniciens de laboratoire, un type d'emploi fréquemment retrouvés parmi les diplômés de STS⁴.

Les diplômés de STAPS exercent majoritairement dans les secteurs d'activité suivants :

- **Santé humaine et action sociale** (36,7%),
- **Arts et spectacles et activités récréatives** (21,7%).

La catégorie « santé humaine et action sociale » regroupe notamment les structures médicales ou d'accompagnement, au sein desquelles les diplômés de STAPS exercent fréquemment en tant qu'enseignant en activité physique adaptée. Sont compris dans la catégorie « art et spectacle et activités récréatives », les domaines en lien avec les activités sportives (clubs sportifs, loisirs sportifs...). Les professions les plus représentées dans cette catégorie sont celles de coach/entraîneur/éducateur sportif.

⁴ Pour plus de précisions sur les emplois occupés, voir les fiches par formation qui détaillent ces informations par mention de licence

Secteur d'activité de l'employeur des diplômés en emploi après l'obtention de la licence, par domaine de formation (en effectifs et en %)

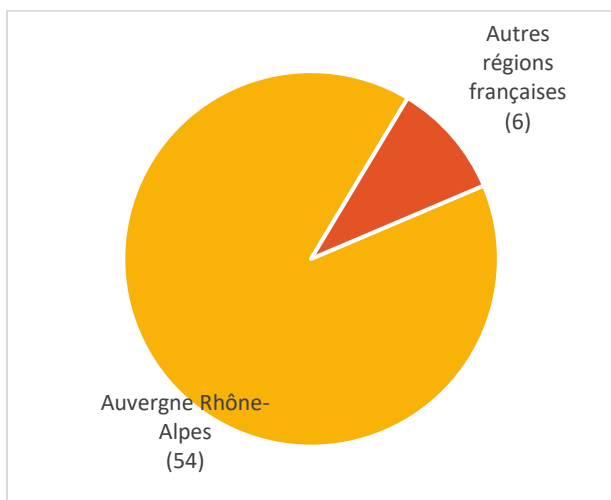
Secteur d'activité (hors poursuite d'études)	STAPS		STS		Ensemble	
Santé humaine et action sociale	22	36,7%	3	10,3%	25	28,1%
Arts et spectacles et activités récréatives	13	21,7%	1	3,4%	14	15,7%
Autres activités de services	6	10,0%	2	6,9%	8	9,0%
Administration publique (Administration d'Etat, collectivité territoriale...)	4	6,7%	3	10,3%	7	7,9%
Industries manufacturières	1	1,7%	4	13,8%	5	5,6%
Enseignement	4	6,7%	1	3,4%	5	5,6%
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	2	3,3%	3	10,3%	5	5,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2	3,3%	3	10,3%	5	5,6%
Information et communication			3	10,3%	3	3,4%
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution			2	6,9%	2	2,2%
Hébergement et restauration	1	1,7%			1	1,1%
Agriculture, sylviculture et pêche			1	3,4%	1	1,1%
Activités immobilières			1	3,4%	1	1,1%
Activités de services administratifs et de soutien	1	1,7%			1	1,1%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné			1	3,4%	1	1,1%
Transports et entreposage	1	1,7%			1	1,1%
Autre	3	5,0%	1	3,4%	4	4,5%
Total	60	100,0%	29	100,0%	89	100,0%

e) Localisation géographique

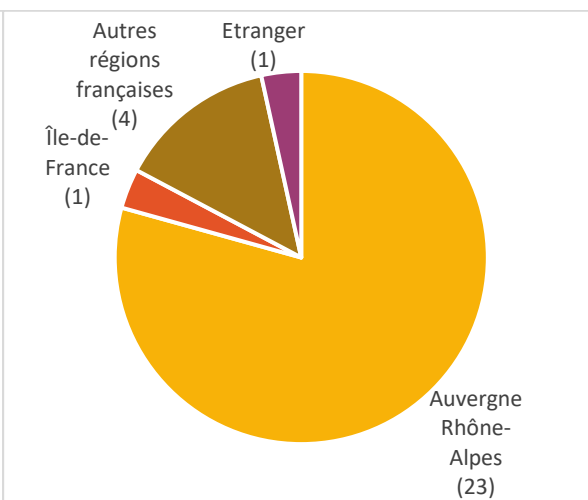
Sur 89 répondants en emploi et n'ayant pas poursuivi d'études après la licence :

- 87,6% des diplômés travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes, dont 65,2% dans le Rhône.
- 10,1% des diplômés sont en emploi en France, hors Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France.
- 1,1% travaillent en Ile-de-France.
- 1,1% sont en poste à l'étranger, soit 1 diplômé qui exerce aux États-Unis.

STAPS



STS



Proportionnellement, les diplômés de STAPS sont plus nombreux à travailler dans la région Auvergne Rhône Alpes que les diplômés de STS. Il n'y a aucun diplômé de STAPS en emploi en Île-de-France ou à l'étranger.

f) Temps de travail et rémunération nette mensuelle

79,8% des diplômés occupent un emploi à temps plein.

Cette part varie selon le domaine :

- STAPS : 73,3% de temps plein,
- STS : 93,1% de temps plein,



Ces différences s'expliquent par les professions occupées à l'issue de la formation. Comme nous l'avons vu, les diplômés de STAPS sont nombreux à travailler en tant que coach, entraîneur sportif ou encore enseignant en éducation physique adaptée. Au sein de ces professions, certains diplômés effectuent des missions ponctuelles ou sont sollicités quelques heures par semaine.

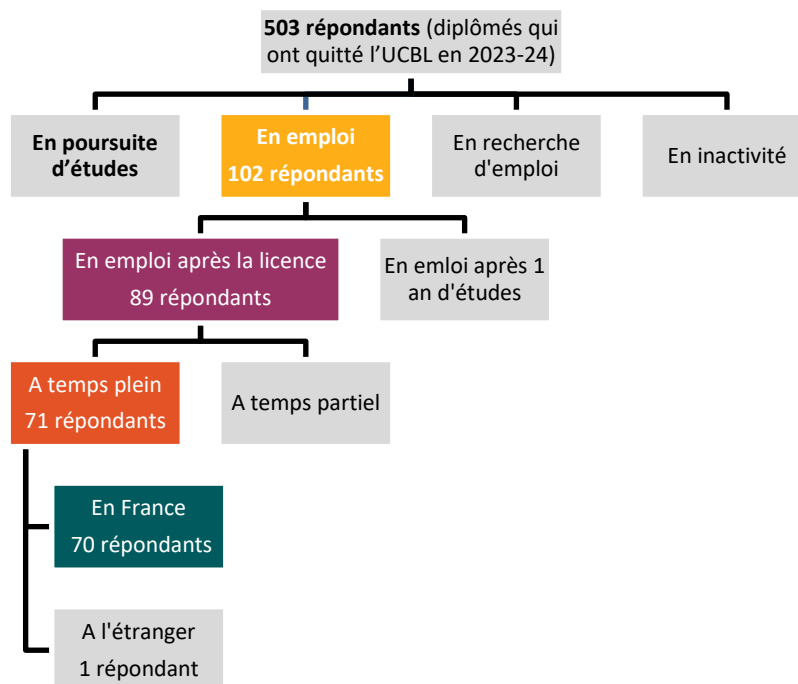
Comparaison avec les diplômés de 2021-2022 :

La proportion de diplômés travaillant à temps plein a baissé cette année, s'établissant à 79,8 %, contre 88,0 % en 2022. Cette diminution rompt avec la tendance observée depuis 2019, où les taux étaient respectivement de 80,0 % en 2021, 79,1 % en 2020 et 68,4 % en 2019. Toutefois, cette baisse isolée n'est pas suffisante pour établir une tendance à la baisse. Il sera nécessaire d'observer les résultats des années suivantes pour pouvoir confirmer une telle évolution.

g) Rémunération

→ Périmètre des répondants

L'étude sur les salaires ne prend en compte que les diplômés travaillant à temps plein en France et n'ayant pas poursuivi d'études, soit 70 diplômés.



12 diplômés n'ont pas renseigné leur rémunération : cette question est facultative.

Les indicateurs suivants porteront donc sur les 58 diplômés en emploi (36 en STAPS et 22 en STS) à temps plein en France et ayant renseigné leur rémunération nette mensuelle, primes incluses.

Classes de salaires nets mensuels	STAPS		STS		Ensemble	
Entre 1 200€ et 1 499€	9	25,0%	3	13,6%	12	20,7%
Entre 1 500€ et 1 799€	14	38,9%	5	22,7%	19	32,8%
Entre 1 800€ et 1 999€	5	13,9%	6	27,3%	11	19,0%
2 000€ et plus	8	22,2%	8	36,4%	16	27,6%
Total	36	100,0%	22	100,0%	58	100,0%

Cette année, aucun étudiant en emploi à temps plein de déclare de salaire inférieur à 1200€. 32,8% des diplômés gagnent entre 1500€ et 1799€ par mois, hors primes. La répartition varie cependant selon le domaine de formation.

Rémunération nette mensuelle (temps plein en France) des diplômés en emploi après l'obtention de la licence, par domaine de formation

	Minimum	Maximum	Médiane	Moyenne
STAPS	1 200 €	3 000 €	1 675 €	1 724 €
STS	1 400 €	3 500 €	1 800 €	1 909 €

Note de lecture : le salaire le moins élevé est de 1200€ parmi les diplômés de STAPS. En moyenne, les diplômés de STS gagnent 1909 euros nets par mois. La médiane du salaire des STAPS est de 1675€ par mois : 50% gagnent plus que cette somme et 50% gagnent moins.

Il existe un écart moyen de 185 euros par mois entre le salaire moyen perçu mensuellement par les diplômés de STS et de STAPS.

Au global, les diplômés gagnent **1794 € en moyenne**, avec un salaire **médian de 1708 €**.

Au vu du faible nombre de répondants à cette question non obligatoire, les résultats sont à considérer avec précaution.

Comparaison avec les diplômés de 2020-2021 :

Tous domaines confondus, le salaire médian global est proche de celui de l'année dernière, avec une légère diminution de 17€ depuis l'enquête précédente tandis que le salaire moyen augmente de 31 euros.

h) Adéquation formation-emploi

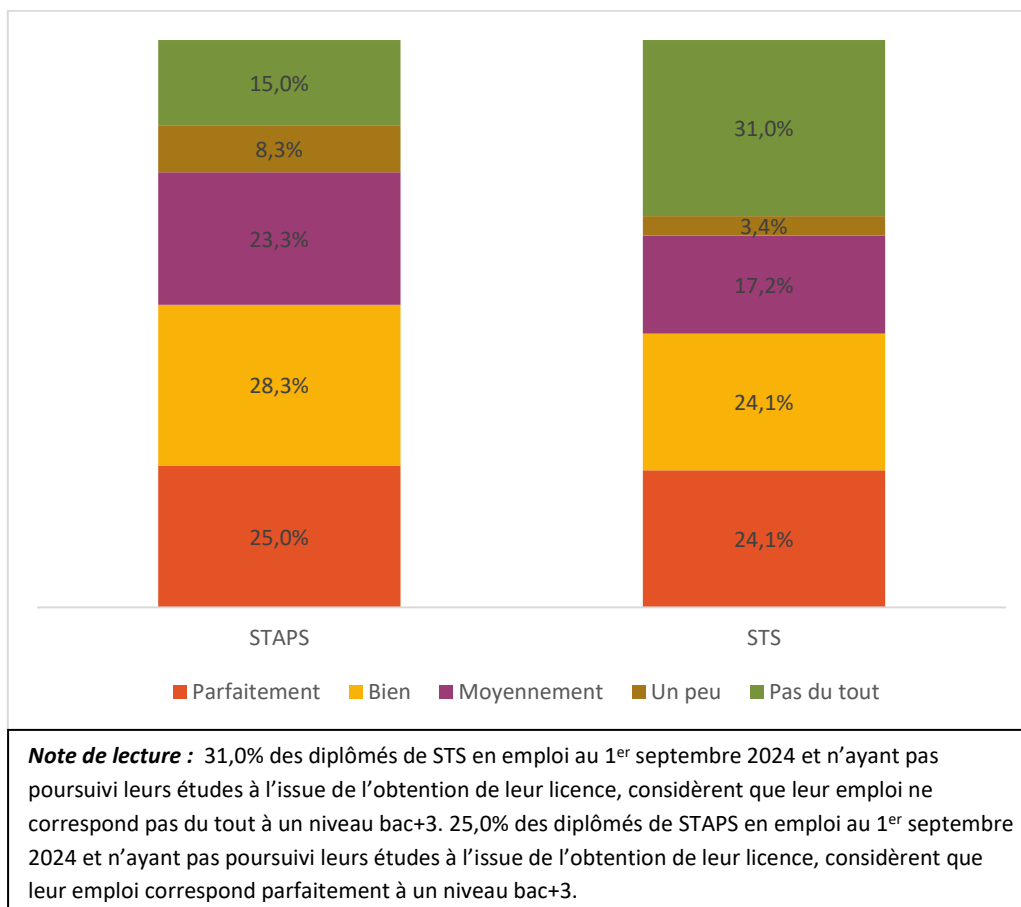
L'objectif de cette partie est d'évaluer l'adéquation de la formation suivie avec l'emploi occupé ainsi que la satisfaction des diplômés vis-à-vis de leur emploi.

Cette partie est dédiée aux diplômés en emploi 12 mois après la licence et n'ayant pas poursuivi d'études après le diplôme de licence. Ce qui représente donc 89 personnes

Correspondance entre l'emploi occupé et un niveau bac+3

- 24,7% des répondants estiment que leur emploi correspond « parfaitement » à un bac +3
- 27,0% estiment qu'il y correspond « bien »,
- 21,3% estiment qu'il y correspond « moyennement »
- 6,7% estiment qu'il y correspond « un peu »
- 20,2% estiment qu'il y correspond « pas du tout ».

Adéquation emploi/niveau bac+3 par domaine de formation (en pourcentage)



31,0% des diplômés de STS et 15,0% des diplômés STAPS considèrent que leur emploi ne correspond pas du tout à un niveau Bac +3.

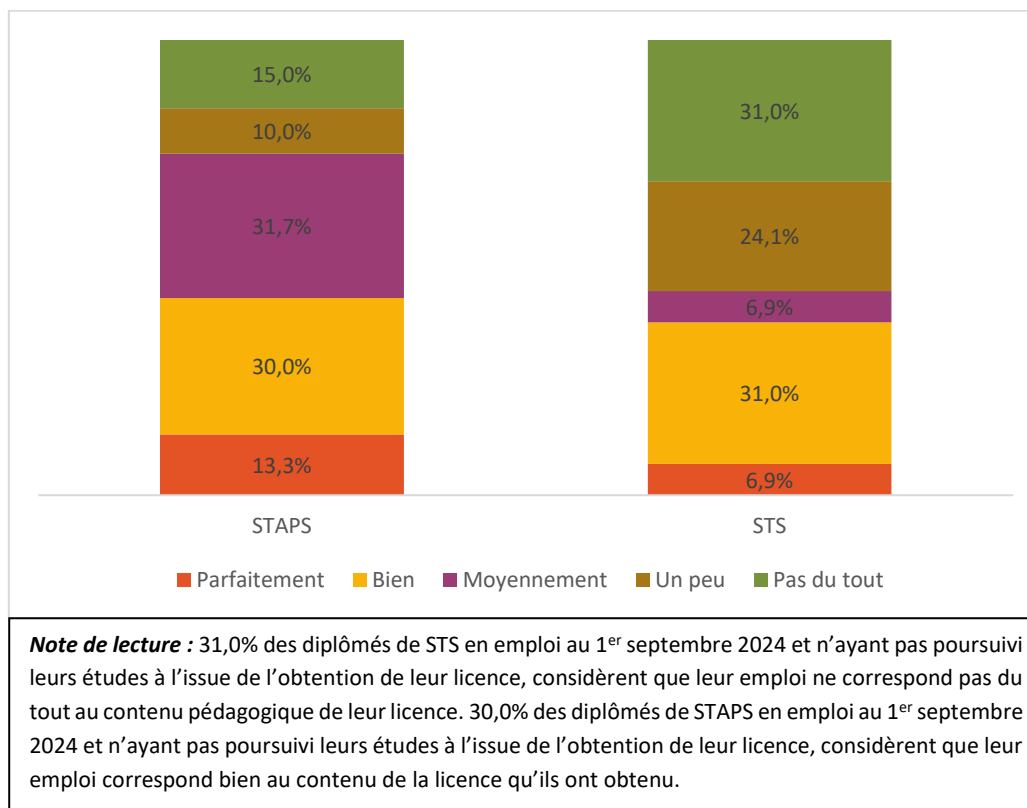
48,2% des diplômés de STS et 53,3% des diplômés de STAPS considèrent que leur emploi correspond parfaitement ou bien à leur niveau Bac +3.

Correspondance entre l'emploi occupé et le contenu pédagogique de la Licence

L'adéquation entre l'emploi et le contenu pédagogique de la licence est jugé à :

- 11,2% des répondants considèrent que leur emploi correspond « parfaitement » au contenu pédagogique de leur licence,
- 30,3% considèrent qu'il y correspond « bien »,
- 23,6% considèrent qu'il y correspond « moyennement »,
- 14,6% considèrent qu'il y correspond « un peu »,
- Et 20,2% considèrent qu'il y correspond « pas du tout ».

Adéquation emploi/contenu pédagogique de la Licence par domaine de formation (en %)



31,0% des diplômés de STS estiment que leur emploi ne correspond pas du tout au contenu pédagogique de leur formation de licence contre 15,0% des STAPS.

43,3% des diplômés de STAPS estiment que leur emploi correspond parfaitement ou bien au contenu pédagogique de leur formation de licence, c'est le cas de 37,9% des diplômés de STS.

Comparaison avec les diplômés de 2021-2022 :

Par rapport à l'enquête précédente, l'adéquation de l'emploi avec un niveau bac+3 a augmenté : 42,7% estimaient que leur emploi était parfaitement ou bien en accord avec un niveau bac+3 en 2021-22 contre 51,7% cette année.

Il en est de même pour l'adéquation entre l'emploi occupé et le contenu de la formation : 32,0% estimaient que leur emploi était bien ou parfaitement en accord avec le contenu pédagogique de leur formation en 2020-21 contre 41,5% cette année.

Moins de diplômés considèrent que leur emploi n'est pas du tout en accord avec le contenu pédagogique de licence : 20,2% cette année contre 34,7% en 2021-22.

i) Occupation du poste

La majorité des diplômés (51,7%) considèrent qu'ils n'auraient pas pu occuper leur poste sans avoir obtenu cette licence. Les diplômés de STAPS sont 58,3% à penser cela et les diplômés de STS sont 37,9%. Ce qui signifie que parmi les diplômés de STS en emploi, 62,1% pensent qu'ils auraient pu occuper leur poste sans leur licence.

Comparaison avec les diplômés de 2021-2022 :

La part de diplômés qui considèrent qu'ils auraient pu occuper leur emploi sans avoir obtenu leur licence avait diminué depuis plusieurs années, passant de 58,0% en 2019-2020, à 53,8% en 2020-2021 mais il a augmenté en 2021-2022 atteignant 61,3%, pour redescendre cette année à 48,3%.

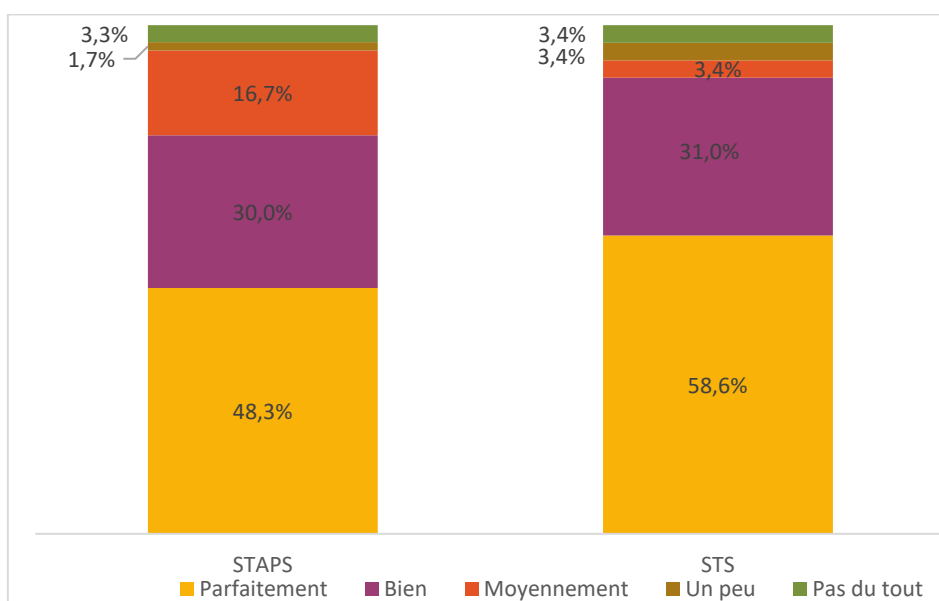
j) Satisfaction de l'emploi actuel

Les diplômés sont également interrogés sur leur satisfaction par rapport à leur emploi. Il en ressort que :

- 51,7% sont « parfaitement » satisfaits,
- 30,3% sont « bien » satisfaits,
- 12,4% sont « moyennement » satisfaits,
- 2,2% sont « un peu » satisfaits,
- Et 3,4% ne sont « pas du tout » satisfaits.

82,0% des diplômés sont « bien », voire « parfaitement » satisfaits de l'emploi occupé au moment de l'enquête.

Satisfaction de l'emploi actuel (en pourcentage)



28,1% des diplômés en emploi recherchent en parallèle un nouvel emploi au moment de l'enquête (soit 25 répondants en emploi), principalement pour une évolution de carrière (fonction, compétences...) des raisons financières, ou encore, notamment pour les diplômés du domaine STS, en raison d'une fin de contrat.

Raisons pour lesquelles les diplômés recherchent un autre emploi

Recherche d'un autre emploi - raisons	STAPS		STS		Ensemble	
Evolution de carrière (fonction, compétences, ...)	8	42,1%	1	16,7%	9	36,0%
Raisons financières (salaire ...)	4	21,0%	1	16,7%	5	20,0%
Fin de contrat ou fin de mission	1	5,3%	2	33,3%	3	12,0%
Adéquation formation-emploi	2	10,5%	1	16,7%	3	12,0%
Raisons personnelles	3	15,8%			3	12,0%
Autre	1	5,3%	1	16,7%	2	8,0%
Total	19	100%	6	100%	25	100%

Note de lecture : 9 des diplômés en emploi au 1^{er} septembre 2024 et n'ayant pas poursuivi leurs études à l'issue de l'obtention de leur licence, recherchent en autre emploi pour une évolution de carrière.

IV – Diplômés sans emploi et en recherche d’emploi ou en inactivité

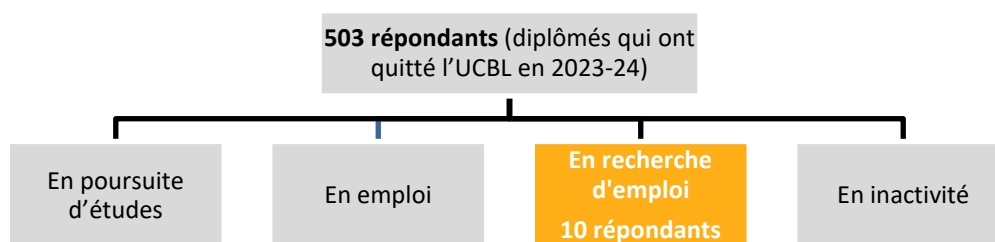
Cette partie est dédiée aux diplômés n’ayant pas poursuivi ou repris d’études après le diplôme de licence et qui ne sont pas en emploi au 1^{er} septembre 2024. Ce qui représente donc 19 personnes (10 en recherche d’emploi et 9 en inactivité).

1. En recherche d’emploi



Périmètre des répondants

Cette partie sera dédiée aux diplômés **en recherche d’emploi** au 1^{er} septembre 2024 et n’ayant pas poursuivi d’études après le diplôme de licence. Ce qui représente donc 10 personnes.



10 diplômés sont en recherche d’emploi et n’ont pas repris leurs études au 1^{er} septembre 2024.

Parmi eux, 8 ont occupé au moins un emploi depuis la fin de leur licence, **pendant 7 mois en moyenne**. Pour un seul d’entre eux, l’emploi correspondait bien ou parfaitement à sa formation de licence, pour quatre étudiants, il ne correspondait pas du tout à leur formation de licence et pour trois autres il correspondait un peu ou moyennement à leur formation.

Concernant leur recherche d’emploi actuelle, les diplômés ont envoyé en moyenne **23 candidatures**, avec une médiane de 23 candidatures envoyées également (50% des diplômés ont envoyés moins de 23 candidatures et 50% en ont envoyé plus de 23).

Les diplômés en recherche d’emploi ont passé en moyenne **deux entretiens de recrutement**.

Deux diplômés en recherche d’emploi seraient prêts à déménager :

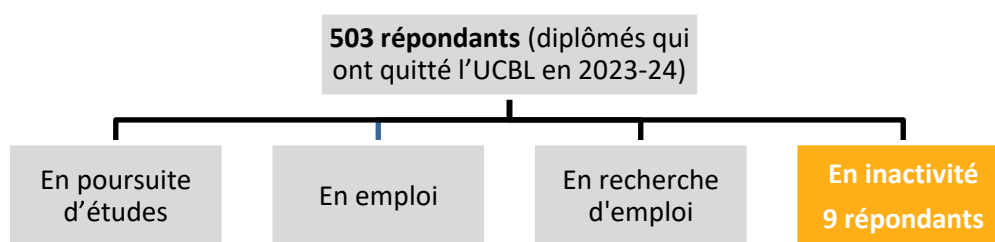
- 1 dans sa région ou les départements limitrophes à la région,
- 1 à l’étranger.

Concernant l’aide à la recherche d’emploi, 2 déclarent avoir sollicité des organismes publics tels que Pôle emploi/France Travail.

2. En inactivité

→ Périmètre des répondants

Cette partie sera dédiée aux diplômés en inactivité au 1^{er} septembre 2024 et n'ayant pas poursuivi d'études après le diplôme de licence, ce qui représente 9 personnes.



9 diplômés étaient en inactivité au 1^{er} septembre 2024, sans avoir poursuivi d'études en 2023-24.

Voici leurs situations actuelles :

Précisez votre situation : (hors poursuite d'études)	STAPS	STS	Total
Voyage		2	2
Année de césure/année sabbatique		1	1
En attente de résultats de concours		1	1
Préparation de stage à l'étranger		1	1
Raisons familiales/personnelles	1	1	2
Autre		2	2
Total	1	8	9

Parmi ces diplômés, cinq envisagent de reprendre une formation (2 à l'université et 3 en dehors). Deux diplômés envisagent de rechercher en emploi dans un avenir proche (2 ou 3 ans) et deux diplômés envisagent de rester dans leur situation actuelle.

V - Satisfaction de la formation

→ Périmètre des répondants

Les chiffres ci-dessous sont calculés par rapport à la totalité des répondants ayant répondu au questionnaire, soit 503 diplômés.

503 répondants
(diplômés qui ont quitté l'UCBL en 2023-24)

Recommanderiez-vous cette licence ? (En effectifs) (Note de 0 à 10, où 0 = pas du tout et 10 = tout à fait)

Recommanderiez-vous cette licence ?	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total
Economie-Gestion					1			3	11	3	4	27
STAPS	2		2	2	1	7	21	39	37	10	14	135
STS	2	1	1	11	6	25	35	71	109	31	49	341
Total	4	1	3	13	8	32	56	113	157	49	67	503
%	0,8%	0,2%	0,6%	2,6%	1,6%	6,4%	11,1%	22,5%	31,2%	9,7%	13,3%	100,0%

Note de lecture : 31,2% des répondants recommanderaient leur licence à 8/10. 4 diplômés d'Economie – Gestion sur 27 attribue la note de 10/10 à leur formation de licence.

La note moyenne globale est de **7,4/10**. Elle est de 7,4 pour STS, de 7,2 pour STAPS et de 8,3 pour Economie-Gestion.

Note moyenne attribuée par année selon le domaine de formation

	En 2019-2020	En 2020-2021	En 2021-2022	En 2022-2023
Moyenne globale	7,2	7,0	7,1	7,4
STS	7,5	7,1	7,1	7,4
STAPS	6,9	6,7	6,9	7,2
Economie-Gestion	8,1	8,4	8,0	8,3

La note globale a légèrement augmenté depuis l'an passé, cette tendance est observable pour les trois domaines de formation.